

ROYAUME DE BELGIQUE

Intervention de

Marc PECSTEEN de BUYTSWERVE,
Représentant Permanent
de la Belgique auprès des Nations Unies

Briefing coopération UE-ONU au Conseil de Sécurité

New York, 12/03/2019

Monsieur le Président,

Je remercie la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Madame Federica MOGHERINI pour sa présence aujourd'hui ainsi que pour son exposé.

La Belgique se félicite de ce que, contrairement à l'année dernière, nous ayons à nouveau l'occasion d'évoquer au sein même de ce Conseil la coopération entre l'ONU et l'Union européenne.

L'Union européenne est en effet un partenaire majeur du Conseil de sécurité, travaillant à la recherche de solutions durables à nombre de crises qui occupent son ordre du jour :

C'est le cas pour la Syrie où l'Union européenne et l'ONU co-président la conférence « Supporting the Future of Syria and the Region » qui se déroule du 12 au 14 mars à Bruxelles, et dont l'objectif est de maintenir la communauté internationale mobilisée en soutien au peuple syrien et de contribuer à une solution politique conformément à la résolution 2254 du CSNU.

C'est également le cas pour l'Iran. Le Plan d'Action Global Commun demeure un élément essentiel de l'architecture mondiale de non-prolifération et une réalisation importante de la diplomatie multilatérale. Cet accord constitue également, nonobstant les défis actuels, un des exemples les plus aboutis de coopération entre les Nations Unies et l'Union européenne.

C'est aussi le cas pour les Balkans, où l'Union européenne contribue à la stabilité de la Bosnie-Herzégovine par le biais de l'opération EUFOR ALTHEA, ainsi qu'au renforcement de l'état de droit au Kosovo, via la mission EULEX, sous les auspices de l'ONU.

M. le Président,

L'UE et les NU partagent le même engagement en faveur d'un monde basé sur les principes fondamentaux de la démocratie, de l'état de droit et de l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'homme. Il en résulte un partenariat naturel entre deux organisations dont la coopération s'intensifie et se renforce.

L'UE et l'ONU partagent une vision et une volonté commune de s'attaquer aux causes profondes des conflits et d'instaurer une paix durable, notamment grâce à une approche intégrée, conformément d'une part aux Objectifs de Développement Durable, et d'autre part à la Stratégie globale de l'Union européenne. Le rôle de l'UE en tant que premier donateur en matière d'aide au développement et d'aide humanitaire dans le monde s'inscrit dans cette approche.

M. le Président,

La présence la Haute Représentante parmi nous marque une volonté politique forte de l'UE de continuer d'approfondir le partenariat actuel avec les Nations unies, basé sur la complémentarité.

Le travail conjoint de l'UE et l'ONU en matière de maintien de la paix et de gestion des crises constitue un exemple concret de cette complémentarité. Mme Mogherini a fait référence aux priorités qui ont été identifiées conjointement pour la période 2019-2021,. Permettez-moi d'y revenir en soulignant deux éléments en particulier:

Premièrement, si le renforcement constant de la coopération entre les missions et opérations des Nations unies et de l'Union européenne s'impose, il est essentiel de renforcer également les synergies avec d'autres organisations déployées sur les mêmes théâtres d'opérations, notamment l'Union africaine (UA) et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Nous encourageons l'exploration d'initiatives afin d'approfondir la coopération trilatérale entre l'Union européenne, l'ONU et l'Union Africaine. Les exemples des EUTM au Mali, en RCA et en Somalie soulignent la capacité de l'UE à contribuer à la réforme du secteur de sécurité et ainsi qu'à la transition, en étroite coopération avec d'autres acteurs-clés, en vue de garantir la durabilité des réalisations des opérations.

Deuxièmement, la Belgique soutient l'inclusion de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité comme priorité transversale. Au niveau des opérations de maintien de la paix, les NU et l'UE doivent œuvrer ensemble en vue de la concrétisation de cet engagement politique par une augmentation significative de la participation des femmes – tant par principe et pour des raisons d'impact opérationnel positif sur le fonctionnement de ces missions.

M. le Président,

La Belgique se félicite des efforts visant à renforcer la dimension de prévention des conflits, également une des priorités identifiées conjointement pour l'année 2019-2021. Pour conclure, je voudrais demander à la Haute Représentante, de quelle façon on peut encore approfondir la coopération en ce qui concerne la médiation et les systèmes d'alerte précoce avec l'ONU et en partenariat avec d'autres organisation régionales, comme l'Union africaine ?